



Contrat de quartier Rouppe : une rénovation urbaine participative réussie

Les résidences ‘Rouppe’ et ‘Terre-Neuve’ accueillent dès aujourd’hui leurs habitants. Elles proposent treize nouveaux logements de qualité à caractère social, complétant la revitalisation insufflée par le Contrat de quartier pour un montant de quelque 25 millions

Bruxelles, mercredi 23 septembre 2015

Le Collège des Bourgmestre et Echevins de la Ville de Bruxelles -en la personne de son Bourgmestre **Yvan Mayeur (PS)**, de son Echevin du Logement **Mohamed Ouriaghli (PS)** et de son Echevine des Contrats de quartier **Ans Persoons (sp.a)**- a eu la joie d’inaugurer officiellement les résidences ‘Rouppe’ et ‘Terre-Neuve’, fruits du Contrat de quartier ‘Rouppe’. Celui-ci, en plus de l’habitat, a eu pour bienfait d’agir de façon conséquente sur les espaces publics et les équipements collectifs. Au niveau du logement, il importait de répondre à la demande pressante à destination des ménages à faibles revenus. En plus des deux projets à charge de la Régie foncière, deux autres ont été portés par le privé avec pour résultat huit nouveaux logements étudiants et trente-trois appartements.

- **13 nouvelles unités à caractère social**

Le premier bâtiment est situé sur la place mythique et populaire Rouppe. Connue pour avoir été la première localisation de la gare du Midi au dix-neuvième siècle, l’implantation qui en découle constitue un des plus beaux témoins de l’âge d’or de l’architecture néo-classique au sud du Pentagone. La Ville a acquis et rénové l’immeuble des numéros 1 et 2, dont la FGTB était le propriétaire. Ceci afin d’y établir sept logements (quatre appartements d’une chambre et trois studios), ainsi qu’un rez-de-chaussée commercial pour un coût de l’ordre de 960.000€. Le projet a bénéficié d’un subside de 720.000€.

Le deuxième bâtiment a été érigé rue Terre-Neuve aux numéros 118-124. Cette nouvelle construction de six logements (deux duplex de trois chambres, deux appartements de deux chambres et deux appartements d’une chambre) balaye par la même occasion une friche urbaine, plus précisément un parking à ciel ouvert qui déstructurait le front bâti. Une approche particulière a été donnée à l’expression contemporaine de la façade et aux critères de basse énergie puisqu’un mur végétalisé orne l’immeuble. Une singularité inédite en ce qui concerne le patrimoine immobilier de la Régie foncière qui apporte ainsi une réponse à l’étude urbanistique. Celle-ci avait mis en évidence le besoin de ‘verdurisation’ de la jonction Nord Midi. Le coût de l’opération s’élève à 1.300.000€, dont une grosse partie est subsidiée à hauteur de 826.942,9€.

Tous les logements ont d’ores et déjà trouvé preneurs. Davantage d’informations sur la liste des biens mis en location peuvent être obtenues auprès de l’agence locative de la Régie : <http://www.bruxelles.be/4742>

Mohamed Ouriaghli met en exergue l'approche sociale de sa gestion : « *Bien que la Régie foncière n'ait pas pour mission de produire du logement social, je saisis chaque opportunité qui se présente à moi pour accroître l'offre d'unités à caractère social grâce aux subsides octroyés tant par la Ville que par la Région* ». L'Echevin du Logement poursuit : « *La rénovation lourde d'une cinquantaine de logements à la rue van Artevelde voisine avait suscité beaucoup d'émoi. A juste titre car les immeubles devaient être évacués le temps des travaux. J'en ai fait une priorité d'accompagner les ménages dans la recherche d'un nouveau logement. Tous ont retrouvé un nouveau foyer, soit dans le public soit dans le privé. Quatre ménages, deux à Rouppe et deux à Terre-Neuve, habiteront d'ailleurs ces nouvelles résidences* ».

- **Rouppe, un quartier qui s'embellit considérablement**

Deux autres volets majeurs du Contrat de quartier ont été développés. Le premier a trait à l'espace public. L'objectif principal consistait à favoriser un meilleur lien entre la gare du Midi et le centre-ville. Ans Persoons : « *La rue du Midi sera redéployée dans le prolongement de la promenade au milieu de l'avenue Stalingrad, avec de larges trottoirs et 25 arbres. La partie entre la rue des Bogards et la rue Tabora sera reprise dans la zone piétonne. La rue du Midi deviendra alors la grande entrée du centre. Actuellement, l'enquête publique de ce projet est en cours. Les travaux débiteront en 2016.* » De nombreuses rues ont été rafraîchies et l'éclairage public a sensiblement été amélioré. L'ensemble de l'ouvrage portait sur la rénovation des voiries de façade à façade, l'aménagement de nouveaux trottoirs, la création de nouvelles plantations et la rénovation de l'éclairage public. Les axes qui ont prioritairement profité de cet effort sont : la rue de la Chaufferette qui accueille, depuis le 1^{er} mai 2015, la première fresque urbaine permanente belge sur la thématique LGBTQI ; les devantures commerciales du palais du Midi ; les rues d'Accolay, van Helmont et Tanneurs ; et le Passage du Travail qui s'est vu réhabilité.

Le deuxième volet concerne les équipements collectifs avec deux belles concrétisations. D'une part l'émergence d'une crèche sur le site de la Querelle avec à la clé 44 places en lieu et place de la dalle de parking. Cette dernière a été démolie pour faire place à un bâtiment de deux niveaux de type basse énergie comprenant une toiture verte. D'autre part la salle de sport Buls a joui d'un coup de jeune avec pour finalité aussi d'ouvrir l'équipement sportif de l'école à d'autres usagers.

Ans Persoons : « *Avec l'inauguration des nouveaux logements, le Contrat de quartier Rouppe est désormais presque achevé. La rue du Midi doit encore être redéployée et la rénovation du socle de l'îlot Querelle doit encore être réalisée. Entretemps, nous sommes bien occupés avec l'achèvement du Contrat de quartier Jardin aux Fleurs d'une part, et le début du Contrat de quartier Jonction d'autre part. Cette politique de renouvellement urbain démontre de manière évidente qu'améliorer la qualité de vie de nos quartiers est la priorité absolue de ce Collège.* »

Cabinet de l'Echevin Ouriaghli Alexandre Van der Linden 02/2794135 – 0485/190692 alexandre.vanderlinden@brucity.be	Cabinet de l'Echevine Persoons Thi-Tiên Tràn 02/2794417 Thi-Tien.Tran@brucity.be
--	---